

MUNICIPALITÉ DE BEAUMONT

AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES PERMANENTES AYANT À DISPOSER D'EAUX USÉES ET QUI NE SONT PAS RACCORDÉES À UN RÉSEAU D'ÉGOUT

La présente est pour vous aviser que votre installation septique (fosse septique ou puisard) sera vidangée¹ pendant la période suivante : L'entrepreneur responsable de la vidange est "Les Entreprises Claude Boutin".

SEMAINE DU 16 JUILLET AU 22 JUILLET 2023

Rue de Vitré, Entrée 151, Rue de la Villa-sur-Mer, Entrée 124, Rue du Beau-Site, Rue de l'Anse-Nord, Côte des Pionniers, Rue de Franclieu, Entrée 122-B, Route du Fleuve (#civique 415 à 542), Rue Dunière, Rue de l'Anse-Sud, Rue de la Chute.

SEMAINE DU 23 JUILLET AU 29 JUILLET 2023

Route du Fleuve, Rue St-Étienne.

SEMAINE DU 30 JUILLET AU 5 AOÛT 2023

Rue du Moulin, Entrée 15, Entrée 19, Entrée 21, Chemin des Bernaches, Entrée 23, Entrée 24, Entrée 27, Entrée 29, Entrée 32, Entrée 34, Entrée 35, Entrée 41, Rue Belcour, Entrée 61, Entrée 60, Rue Portelance, Rue Riverin, Rue Lestang, Rue Louvières, Rue Cecyre, Rue de Chaume, Rue du Bord-de-l'Eau, Rue des Labrecque.

SEMAINE DU 6 AOÛT AU 12 AOÛT 2023

Chemin du Domaine, Entrée 113 Sud, Entrée 113 Nord, Entrée 104, Chemin St-Roch, Rue de la Faune, Rue Livaudière, Chemin Ville-Marie, Rue du Bon-Air, Entrée 234, Chemin des Fiefs.

SEMAINE DU 13 AOÛT AU 19 AOÛT 2023

Route de Beaumont.

Tel que prévu au règlement no 106-01 de la MRC de Bellechasse, vous avez L'OBLIGATION de respecté les conditions suivantes :

1^o Dégager le couvercle de votre fosse ou de votre puisard en **prévoyant un dégagement d'environ 4 pouces autour du couvercle de manière à ce que l'employé puisse le soulever facilement, tel que démontré sur l'image suivante.** Laisser le couvercle sur la fosse.



Exemple d'un couvercle bien dégagé

2^o Localiser votre fosse à l'aide d'un piquet facilement repérable. **IMPORTANT : Le piquet doit être installé au début de la période de vidange indiquée ci-dessus.** Si plus d'une fosse, identifier clairement les fosses à vidanger.

3^o Si le chemin d'accès à votre propriété est muni d'une barrière, l'ouvrir et la déverrouiller ou nous aviser que celle-ci est débarrée s'il y a lieu.

4^o Si une corde à linge se trouve sur le passage, bien vouloir la rendre visible pour les camionneurs afin d'éviter tout bris.

Prenez note que nous ne pouvons déterminer à l'avance la journée exacte de la vidange de votre fosse.

De plus, votre numéro civique doit être lisible de la voie publique pour éviter les erreurs.

La technologie avec le camion « Juggler » sera appliquée encore cette année pour la vidange des installations septiques avec champs d'épuration. **Lire le texte au verso pour plus de renseignements.**

¹ Ceci n'inclut pas le nettoyage de votre filtre d'installation septique.

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME JUGGLER?

La collecte des eaux usées des installations septiques se fera selon le procédé des camions "JUGGLER" qui permet de récupérer tout le contenu de la fosse et de retourner le surnageant dans la fosse, débarrassé, à 98 % en moyenne, des matières organiques mais renfermant toujours une flore bactérienne permettant ainsi un meilleur fonctionnement du champ d'épuration.

Cette pratique de retourner le liquide à la fosse est d'ailleurs recommandée, puisque le liquide laissé dans la fosse et les bactéries qu'il contient permettent au système de retrouver son efficacité plus rapidement. De plus, le recyclage de l'eau traitée permet d'équilibrer les pressions hydrostatiques dans la fosse vidangée, évitant ainsi le soulèvement de la fosse ou l'effondrement de parois.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter ***Marianne Mercier-Therrien au 418 883-3347 poste 0***

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!